

Le Démocrate

PRIX : 3000 FG

N° 1101 DU MARDI 7 DECEMBRE 2021 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.3

Transition en Guinée

Les Etats unis aussi s'impatientent !

Création de la CRIEF

Quand l'ancien haut représentant d'Alpha Condé jubile...

P.3

Assemblée nationale dissoute

P.4

Des ex-députés attendent la mise en place du CNT pour être payés...

CETPI de Gbessia

Malgré le manque de salaire, les travailleurs assurent le service minimum

P.4



P.2

Procès du massacre du 28 septembre 2009

Saikou Yaya préfère la CPI que la justice guinéenne

Procès du massacre du 28 septembre 2009

Saikou Yaya préfère la CPI que la justice guinéenne

Dans une interview accordée à nos confrères de Fim FM, le jeudi, 02 décembre 2021, Saikou Yaya Barry revient sur l'accord de visite accordé aux deux anciens présidents de la Transition (2008-2010) par l'actuel chef d'Etat. Par ailleurs, pour ce membre de l'UFR, l'engagement de la junte à conduire le procès du massacre du 28 septembre 2009, est salutare, mais il serait mieux, selon lui de laisser ce dossier à la CPI. Lisez !



Bonjour honorable Saikou Yaya Barry ! Dans un communiqué le CNRD a donné son feu vert au Général Sékouba Kouyaté et au commandant Moussa Dadis Camara d'effectuer une visite en Guinée. Quelle est votre réaction ?

Je pense que c'est une

bonne chose, c'est leur pays. Je pense que pendant ces 11 ans, 12 ans, ces personnalités ne sont pas venues chez elles, il est important de savoir que c'est une bonne chose. Nous estimons qu'à partir de leur arrivée, ils continueront à nous aider à éclaircir les événements qui se sont passés le 28 septembre 2009 au stade de Conakry.

Vous parlez des événements du 28 septembre 2009, une délégation de la Cour pénale internationale (CPI) a séjourné la semaine dernière à Conakry. Elle donne 3 mois aux autorités de la transition d'organiser ce

procès. Est-ce que vous croyez à la tenue de ce procès dans ce délai ?

Je crois que c'est la volonté qui doit primer sur ça. C'est la volonté de vouloir le faire qui nous amènera à obtenir rapidement ce procès. C'est qu'il n'y avait pas la volonté politique pendant les 12 ans de règne d'Alpha Condé. Il n'a jamais voulu que ce procès ait lieu. Aujourd'hui si la junte prend l'engagement auprès de la CPI pour conduire ce procès, nous ne pouvons qu'applaudir.

Mon souhait personnel, c'est de passer ce procès à la CPI qui sont plus outillés à gérer ce genre de projet parce qu'en Guinée, aujourd'hui nous avons d'autres tueries, d'autres massacres qui se sont tenus en Guinée. N'oubliez surtout pas qu'il y a des charnières en Guinée Forestière. Nous avons perdu près de 400 jeunes gens pendant les manifestations à Conakry. Des enquêtes doivent s'ouvrir parce que nous ne sommes pas au courant de ce qui est arrivé jusqu'à présent. (...) La priorité est de mettre les institutions Républicaines en place. Aujourd'hui nous avons besoin d'avoir des institutions fortes, légales et légitimes dans notre pays, ça doit être la priorité du CNRD. Il serait judicieux de passer ce dossier à la CPI pour juger l'affaire.

Nous sommes dans une transition qui est conduite par le Colonel Mamadi Doumbouya est-ce qu'il n'y a pas de risque de perturbation de la transition avec l'arrivée de ces deux ex-chefs d'Etat ?

Aucunement selon le communiqué. Ils viendront rendre visite. Je rappelle que Konaté est déjà dans le conseil de sécurité qui a installé le CNRD, donc il est membre de ce conseil. Je crois qu'il faut regarder ça d'une autre manière(...). Les Guinéens ont besoin de savoir la vérité. Il ne peut y avoir de perturbation à cela. Je crois que nous sommes dans la logique de normaliser notre vie politique et économique de notre pays. Ça ne sert à rien de créer des tensions inutiles.

Est-ce qu'en acceptant que Dadis retourne en Guinée, on se rappelle aussi qu'il est leader d'un parti politique. Est-ce que ce n'est un autre adversaire politique pour vous, pour les élections présidentielles à venir ?

Tous les Guinéens sont libres, du moment où ils n'ont pas un empêchement judiciaire. Les Guinéens sont libres de se présenter. Ce qui est clair aujourd'hui, nous devons sortir de l'émotion. Nous devons sortir des clichés afin de trouver la bonne personne pour diriger le pays. Nous avons commis une grande erreur. Nous avons raté le tournant de 2010 en donnant le pays à quelqu'un qui n'a jamais servi, qui n'a jamais construit quelque chose

dans notre pays. Ça été une erreur. Je crois qu'aujourd'hui, les Guinéens doivent réfléchir mieux pour trouver la bonne personne, qui soit expérimentée, qui soit de la qualité, qui soit d'une probité morale pour diriger notre pays.

Pour vous la bonne personne c'est Sidya Touré ?

Évidemment, si vous me demandez, je vous dirais que c'est Sidya Touré, par le fait qu'on ne peut reprocher Sidya Touré d'avoir détourné quoi que ce soit dans notre pays. La seule période que les Guinéens ont vécu avec aisance ici, c'est la période où il a été Premier ministre. Je rappelle qu'il n'était qu'un Premier ministre d'un pouvoir militaire, mais les Guinéens ont soufflé à cette époque. Je crois aujourd'hui en donnant le pays à ce dernier, nous pouvons gagner mieux et aller rapidement dans un développement harmonieux

Selon vous, en autorisant ces deux anciens présidents à revenir, quel message Mamadi Doumbouya envoie-t-il à l'endroit des Guinéens ?

C'est un message de cohésion, un message d'unité, un message de tolérance qu'il envoie aux Guinéens à ce que je sache. Je ne sais pas quelles sont ses pensées à lui, c'est comme ça je perçois la chose, c'est une bonne chose.

Transcrit par Alpha Amadou Diallo

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "**L'Indépendant/Le Démocrate**" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "**L'Indépendant/Le Démocrate**" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Lisez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Transition en Guinée

Les Etats unis aussi s'impatientent !

En visite de travail à Conakry, du 1^{er} au 3 décembre 2021, le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines des Etats-Unis a rencontré les nouvelles autorités guinéennes. Au cours des échanges qu'il a eus avec ses interlocuteurs, Michael Gonzales a mis l'accent sur la durée de la transition.



Le diplomate américain n'est pas allé du dos de la cuillère pour rappeler à la junte sur ce qui devrait être son travail. Celui d'organiser les élections en rendant rapidement le pouvoir au civil.

« La plupart du temps lorsqu'il y a coup d'État et que les militaires arrivent au pouvoir, ce n'est pas pour mettre le pays sur la voie du développement, mais c'est pour le pouvoir », tient-t-il d'entrée à dire aux nouvelles autorités. « Et lorsque la transition prend plus de temps, il y a plus de risques que cela ne conduise pas à une fin de la transition mais qu'ils (les militaires) restent au pouvoir », ajoute-t-il, tout en soulignant que « partout où il y a eu du succès, c'est là où la transition a été courte et il y a eu le retour à l'ordre constitutionnel et la transmission du pouvoir aux civils, représentants de la population ».

Ces propos du diplomate américain qui apportent de l'eau au moulin des acteurs politiques qui, depuis un certain temps dénoncent l'omerta au tour de la durée

de la transition, se révèle comme « une menace de sanction » à l'endroit du CNRD. Ce dernier, il faut le rappeler s'est assigné plusieurs missions, dont la réalisation pourrait prendre plusieurs années. D'ailleurs, le Conseil national de transition (CNT) auquel, le colonel Mamadi Doumbouya renvoie la question de la durée de la transition, n'est toujours pas mis en place.

Si jusque-là, l'administration Joe Biden n'a pas pris de sanction contre la Guinée, excepté la suspension du pays de l'African growth and opportunity (AGOA), tout porte à croire que l'étau va se resserrer dans les prochains jours, si toutefois les putschistes ne hâtent pas les pas.

Pour qui connaît la puissance diplomatique des Etats unis, il y a des craintes à se faire, quand on sait qu'aussi le président de la Transition a réitéré à plusieurs fois que le CNRD ne cédera à « aucune pression ». Et cela, même s'il écoute ou tend la main à la communauté internationale.

Sadjo Diallo

Création de la CRIEF

Quand l'ancien haut représentant d'Alpha Condé jubile...

Au lendemain de la création de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) par le président de la Transition, Colonel Mamadi Doumbouya, les réactions fusent de partout.

Les opposants de l'ancien régime d'Alpha Condé se réjouissent de la création de cette Cour. Ils estiment que le pays était géré par un clan. C'est pourquoi, les détournements étaient à ciel ouvert. Le président de l'Union des Forces République et ancien Haut représentant d'Alpha Condé se réjouit de cette annonce.

« Je me réjouis de l'annonce de la création de la CRIEF par les nouvelles autorités. Enfin, un début de contrôle et de moralisation de la gestion publique, gage d'une prospérité partagée.



LaGuineeMeriteMieux », a compte Twitter

écrit Sidya Touré sur son

Amadou Tidiane Diallo

Guinée

La baguette de pain passe de 4000 à 4 500 GNF

290.000 à 340.000 FGN soit une augmentation de 18% et se traduit par une nouvelle tarification du pain comme suit : la baguette passe de 4000 à 4500 FGN. La baguette simple passe de 2000 à 2.250 FGN soit une augmentation de 12,5% », note Dr Bernard Gomou, tout en rassurant de la volonté du gouvernement à veiller au bon approvisionnement des marchés ainsi qu'à la disponibilité des stocks suffisants en denrées de première nécessité et de qualité adéquat abordable.

C'est ce qui a été convenu au terme d'une réunion, le vendredi 03 décembre 2021, entre les principaux acteurs et le gouvernement.

Cette décision intervient après un nouveau record historique du prix de la tonne de blé à plus de 300 euros dans le monde.

A travers un communiqué, le ministre du Commerce, des Petites et Moyennes

Entreprises a informé l'ensemble du peuple de la nouvelle tarification :

« A compter d'aujourd'hui le sac de la farine passé de

AMADOU TIDIANE DIALLO

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Assemblée nationale dissoute

Des ex-députés attendent la mise en place du CNT pour être payés...

Dix (10) ex-députés de la 9e législature à la tête Dr Ibrahima Sory Diallo, Boubacar Siddighy Diallo et Mohamed Lamine Kaba continuent de réclamer le paiement d'un mois de prime de session qui s'élève à 15 millions GNF et un mois de salaire impayé de 15 millions de GNF, aux nouvelles autorités du pays.



Interrogé ce jeudi 02 décembre 2021, par notre rédaction, le président de l'UMP rassure que la procédure suit son cours normal. Avant de poursuivre qu'après la mise en place du Conseil National de la Transition, le gouvernement procédera au paiement de leur prime de session extraordinaire et le salaire du mois d'août : « Ils vont

devoir régler ça. On attend que le CNT soit mis en place. Le salaire est un droit réel. Le gouvernement ne peut pas refuser de payer le salaire de quelqu'un qui a travaillé. Tu peux mettre fin au contrat de travail, mais pour le temps qu'il a travaillé, c'est une obligation de lui payer. Donc c'est aussi simple que ça (...) les nouvelles autorités ont

promis que la justice sera la boussole. Donc chacun serait dans ses droits. Ça n'inquiète pas que cela soit payé ou pas. On sait qu'ils ont la bonne foi de nous rendre notre argent », déclare-t-il.

A la question de savoir si le gouvernement n'exécute pas cette décision, est-ce que ces anciens élus du peuple vont-ils faire recours

à la justice? L'ex député Boubacar Siddighy Diallo estime qu'ils n'en arriveront pas à ce niveau: « Ils vont nous satisfaire. Il n'y a pas de raison qu'on ne soit pas satisfait. Ils ont même libéré des prisonniers, relâchés des condamnés, ils ont accepté que les anciens présidents reviennent malgré toute leur responsabilité pénale due à certains crimes qui ont été commis lorsqu'ils exerçaient les fonctions. Vu tout ça, et ils ne peuvent pas refuser de nous payer les salaires et indemnités de 114 députés. C'est impensable. Donc on n'y pense même pas. Ils n'ont aucune décision sauf, ils ont dit qu'ils vont appliquer la loi exactement. Alors si quelqu'un pense avoir des droits et qu'il leur montre de droits réels, je crois qu'on peut leur donner de crédit de bonne foi et qu'ils vont dire le bon droit. Ils ne feront pas pour nous, mais pour eux-mêmes.

Parce que c'est ce qu'ils ont promis au peuple de Guinée respecter la loi et les droits des Guinéens. Donc, on ne met pas en doute leur crédibilité, et leur bonne foi à rendre chaque Guinéen ses droits. Il ne faut même pas penser à un recours, dès alors qu'on a la garantie que le bon droit sera dit », souligne le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP).

Pour rappel, ces députés de la 9e législature de l'Assemblée nationale Guinéenne, avaient écrit au Président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, le 09 septembre dernier, pour qu'ils soient payés, les salaires du mois d'août et les primes de la dernière session extraordinaire au cours de laquelle la fameuse loi des finances rectificatives très controversée a été adoptée.

Amadou Tidiane Diallo

CETPI de Gbessia

Malgré le manque de salaire, les travailleurs assurent le service minimum

Plus de deux mois, les conditions de vie de médecins épidémiologistes du Centre de traitement de Gbessia sont affectées. Interrogé sur les raisons de ce manque de salaire, le responsable de ce centre déclare qu'un prétendu détournement de 20 milliards de francs guinéens à l'ANSS a poussé les nouvelles autorités à geler leur compte.

Au centre de traitement épidémiologique de Gbessia, les travaux tournent au ralenti près de deux mois. Les travailleurs qui sont privés de leur salaire tentent d'assurer le service minimum pour faire face à leur obligation. Leurs conditions de vie et de travail qui laissent à désirer faisaient planer un risque de manifestation de colère le mercredi 1^{er} décembre 2021. Pour l'heure, l'administrateur de ce centre soutient que le gel des comptes de l'ANSS a plongé les médecins dans la précarité: « Ça fait justement deux mois, le personnel

impliqué dans la riposte sont en train de faire le contrôle par rapport à la gestion d'un certain montant de 25 milliards GNF qui étaient alloués au personnel de la santé. J'ai appris des rumeurs qu'il devrait y avoir une manifestation. Il n'y a pas de manifestation, il n'y a pas de revendication », rassure Dr Mohamed Fanta Condé.

Cette situation des travailleurs de ce centre pourrait-elle les amener à exprimer leur colère et cesser le travail? Difficile pour l'administrateur de répondre à cette inquiétude. Dr Mohamed Fanta Condé

affirme tout de même que le moment n'est pas opportun pour manifester. « Pour le moment je ne peux pas dire à 100% qu'une manifestation ne peut pas arriver. Ce n'est pas Gbessia seulement. C'est dans tous les centres. Tout est bloqué. Nous, nous avons tenus à sensibiliser les travailleurs. Nous sommes là pour sauver les vies humaines. Nous sommes à une période sensible. Il ne faudrait pas qu'on dise que ce sont les médecins qui sont à la base de telle ou telle pagaille en République de Guinée pour le moment. La vaccination se poursuit à Gbessia. Les

gens refusent de se faire vacciner. Donc, nous lançons un appel à la population de venir pour la vaccination », a plaidé le médecin.

A en croire le responsable de ce centre, à date il n'y a

que 18 malades hospitalisés au CETPI de Gbessia. Une situation qui serait liée au manque de dépistage.

AMADOU TIDIANE DIALLO

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

Dakar

Décès de Lamine Diack, ancien patron de l'athlétisme mondial

À 88 ans, Lamine Diack a tiré sa révérence dans son pays natal, le Sénégal. Président de la Fédération internationale de l'athlétisme entre 1999 et 2015, il avait été mis en examen en novembre 2015 par la justice française pour corruption passive et blanchiment aggravé sur une affaire de dopage impliquant des athlètes Russes.



Reconnu coupable, Lamine Diack avait été condamné en septembre 2020 à quatre ans de prison dont deux fermes. L'ancien ministre sénégalais des sports avait fait appel de sa condamnation.

Rentré au Sénégal en mai dernier

En mai dernier, suite à la levée de l'interdiction de sortie du territoire français dont il faisait objet, il était rentré au Sénégal après avoir versé une caution de 500 000 euros dans le cadre d'une deuxième affaire judiciaire en cours. Le Jaraaf de Dakar, club de foot dont il a été le président à deux reprises, dans les années 1970 et 2000, avait rassemblé la somme. Lamine Diack avait fait appel de cette condamnation et la date d'un nouveau procès restait à fixer.

Auparavant, une collecte avait été lancée par un Collectif formé pour son retour depuis son arrestation en France et le Jaraaf avait décidé de ne pas attendre la fin de cette décision pour lui permettre de revenir auprès de sa famille. Il n'était pas revenu dans son pays depuis 2015.

« Oui, mon père vient d'être rappelé à Dieu, nous aurions voulu qu'il continue de nous accompagner mais il a tiré sa révérence, le décret divin, nul ne peut y échapper », a confirmé son fils, Pape Massata Diack.

La mise en examen dans une autre affaire, encore non jugée, l'avait dans un premier temps empêché de rentrer au Sénégal. Il s'était vu confisquer son passeport dans le cadre du contrôle judiciaire imposé par les juges.

Dans ce second dossier, M. Diack avait été mis en examen depuis le 27 mars 2019, toujours pour corruption, dans le cadre des attributions des JO 2016 à Rio et 2020 à Tokyo, mais aussi dans les processus d'attribution des Mondiaux d'athlétisme de Pékin en 2015, puis des Mondiaux 2017 et 2019, pour lesquels le Qatar était candidat.

Un passionné de sports

Né en 1933, Lamine Diack a toujours été un passionné de sport. Jeune, il avait pratiqué le football, l'athlétisme, le volley-ball ou encore basket. Plus tard, en 1958, Lamine Diack devient champion de

France de saut en longueur avant d'obtenir un diplôme à l'école nationale des impôts de Paris en plus d'une licence en droit public. Une fois de retour au Sénégal, il devient inspecteur des impôts et domaines dans l'administration.

De 1964 à 1968, Lamine Diack est nommé Directeur technique national du football sénégalais. Dix années plus tard, entré en politique, il est élu maire de Dakar de 1978 à 1980.

Parallèlement, il construit sa carrière dans le monde du sport. Après la présidence de la confédération africaine d'Athlétisme à partir de 1973, il intègre le Comité olympique national (CIO) en 1974, avant de le présider de 1985 à 2002. En 1987, il devient vice-président de l'IAAF et en 1991 il en est le premier vice-président. C'est en 1999 qu'il prend la tête de la Fédération internationale d'athlétisme à la mort de Primo Nebiolo. Après sa mise en examen par la justice française, il avait démissionné de son poste de membre honoraire du CIO.

Avec RFI

Me Jocamey, précise

« Dadis est Capitaine et a démissionné de l'armée depuis 2015 »

Le CNRD a annoncé dans un communiqué le 30 novembre dernier, le retour du général à la retraite, Sekouba Konaté et du « commandant à la retraite » (sic) Moussa Dadis Camara. Ce vendredi, Me Jean Baptiste Jocamey Haba, l'avocat de ce dernier était l'invité de l'émission Cartes sur table de Ndimba radio (100.1).

Dès l'abord, Me Haba a tenu à préciser que son client contrairement au communiqué du CNRD, « est capitaine et il a toujours dit, et d'ailleurs depuis 2015, il avait écrit à toutes les autorités qu'il démissionnait de l'armée. Il était capitaine et je ne sais pas qu'il puisse avoir de grade après qu'il ait démissionné de l'armée. De toutes les façons, je n'ai ni la confirmation de cela, ni l'infirmité. Par contre, ce qui est certain s'il l'avait été, j'aurais été le premier à être au courant. Pour moi c'est une simple erreur ».

A en croire Me Jocamey Haba, l'ancien chef de la junte en 2009, a toujours voulu se mettre à la disposition de la justice de son pays : « Cela a été dit par lui, cela a été dit aussi par moi et cela a été constaté par tout le monde même s'il restait à Ouagadougou, mais c'est à Ouagadougou qu'il a été entendu. Il y a des mécanismes qui permettent aujourd'hui, quand un procès doit se tenir, de lui faire venir et d'ailleurs très rapidement. Donc, le fait qu'il soit ici n'a pas d'incidence sur la tenue du procès et c'est d'ailleurs son vœu le plus ardent. Si cela peut aider pour qu'on aille plus vite, qu'on aille vite. Parce que je précise encore une fois, après la présidence, il y a une autre vie, mais le président Dadis a besoin d'avoir une paix intérieure. Le président Dadis évite que les gens se servent toujours de ce problème, de ce procès du 28 septembre qui n'est pas encore tenu pour le garder dehors et en faire une épée de Damoclès sur sa tête alors que, comme je vous le dis, c'est un dossier vide à son égard... »

Sur la question de savoir s'il rencontrait des difficultés d'avoir accepté d'être l'avocat du président du CNDD, Me Haba se rappelle encore de sa mésaventure de 2015.

« J'ai tout le temps des

problèmes. D'ailleurs, rappelez-vous que le 11 février 2015, j'ai failli être tué, j'ai été attaqué à Conakry. J'ai reçu à plusieurs reprises des menaces depuis très longtemps, et je continue de les recevoir. Mais je viens de vous dire quand on est avocat, on a accepté d'être courageux, on a accepté d'aller confronter tout, et c'est justement ce qui fait la noblesse de notre métier. Et toutes ces menaces, tout ce qui n'a rien à voir avec le dossier qui viennent peut-être pour décourager tel ou tel, je peux vous assurer que ce sont des choses qui ne peuvent m'atteindre ni directement ni indirectement. Donc, ceux qui sont à l'origine de cela comprennent qu'en réalité, ils ne feront que perdre leur temps », a-t-il expliqué.

Selon lui, Dadis est accusé des faits qui ne sont pas extraordinaires, c'est juste parce qu'ils revêtent « un caractère particulier en raison même de la personne du client. C'est vrai que les faits comme tels, nous avons déjà l'habitude de défendre des dossiers pour les mêmes faits. Et les faits qui lui sont reprochés, ce sont des faits de meurtre, d'assassinat, d'incendie volontaire, d'abstention délictueuse ainsi de suite. Mais nous défendons des personnes tous les jours devant les tribunaux criminels de temps en temps pour ces mêmes faits. Mais encore une fois, la particularité de son cas, est bien sa personnalité, il est un ancien chef d'état qui, à un moment donné de l'histoire de notre pays a occupé la plus haute fonction du pays, c'est donc, normal qu'en le défendant qu'on soit non seulement fort moralement et physiquement mais qu'on soit aussi prêts à braver tout et de ce point de vue, je vous garantis que j'ai vraiment la tête sur les épaules », a-t-il conclu.

Thierno Abdoul Barry

Selon le ministère belge des AE :

« Une attaque terroriste n'est pas exclue en Guinée »

Dans une note, adressée à ses ressortissants, le ministère belge des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement a rappelé que le 5 septembre dernier, qu' « un coup d'État a eu lieu en Guinée. La situation s'est stabilisée et il règne un calme relatif. La junte militaire, le CNRD (Comité national du rassemblement et du développement), a formé un gouvernement de transition. Suivez les derniers développements via les médias. Évitez les rassemblements et les endroits éventuellement risqués ».



Parlant des risques terroristes, le ministère a planté le décor : « Depuis début 2012, le Nord Mali – pays voisin de la Guinée – est sujet à une insécurité

majeure chronique liée à la présence de groupes terroristes, de mouvements rebelles et à des actes de brigandages. Le Centre du

pays est également de plus en plus affecté par les mouvements terroristes et les conflits intercommunautaires. Ces groupes sont responsables de plusieurs enlèvements d'Occidentaux au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Bénin au cours des dernières années et continuent à menacer les intérêts occidentaux dans la région. De plus, les attentats perpétrés à Bamako, Ouagadougou et Grand Bassam ainsi que les coups de filets ayant conduit à l'arrestation de présumés djihadistes dans plusieurs pays de la région, y compris au Sénégal voisin, tendent à indiquer une expansion de la menace terroriste dans la sous-région. Une attaque terroriste n'est pas exclue en Guinée. »

guinee7.com

N'zérékoré

3 mois de prison avec sursis requis contre un ancien ministre



Ce procès de Kémo Charles Zogbélemou et Cie mis en délibéré a été finalement renvoyé encore au mercredi 8 décembre après plusieurs débats entre les deux parties. Dans sa plaidoirie, le procureur a requis 3 mois de prison, assortis de sursis et 2 millions de francs guinéens d'amende contre l'ex ministre Kémo Charles Zogbélemou. Kokoly Sonomou, son neveu, quant à lui, a été condamné à 12 mois de prison ferme et au paiement d'un million de francs guinéens d'amende. Et son chauffeur, Jean Théa a été condamné à 6 mois dont 3 assortis de sursis et au

paiement d'un million de francs guinéens d'amende.

De son côté, l'avocat de la défense, Me Mahos, a laissé entendre que cette affaire est un faux dossier vide de contenu. Avant de demander au président de dire le droit dans cette affaire. Car selon lui, il s'agit d'une campagne de dénigrement contre son client.

Il faut noter que l'ex-ministre et Cie sont poursuivis pour coups et blessures volontaires et complicité d'incitation sur l'un de ses employés, du nom de Mathos Kolié qui a porté plainte.

Mediaguinee.com

ANSS

Dr Sakoba Keïta passe la main à son successeur sous une forte émotion

Le tout nouveau Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS), a pris fonction ce Lundi 6 novembre. Il remplace au poste Docteur Sakoba Keïta. La cérémonie de passation de service s'est déroulée au siège de l'ANSS en présence du ministre de la santé et de l'hygiène publique.

Dans son discours de circonstance, Dr Sakoba Keïta, a tenu à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour son rayonnement avant de souhaiter la bienvenue à son remplaçant, le Pr Fodé Amara TRAORÉ.

Poursuivant, il a exhorté son successeur : « à continuer d'œuvrer pour la performance de l'Institution en charge des maladies épidémiologiques en Guinée. Je te prie et je te confie tout le personnel de l'ANSS. Ce sont eux qui sont tes forces. Tu ne peux pas aller faire tout ce qu'ils font à l'intérieur du pays. Ton rang de professeur et ton leadership fera que le mur que j'ai construit ne tombe pas. J'ai

fait la fondation mais la performance te revient, je vous souhaite bonne chance », a déclaré Docteur Sakoba Keïta avant de conclure : « 40 ans de service, c'est beaucoup. Pour moi d'ailleurs, c'est un bonus de 10 ans que j'ai eu, je serai parti il y a longtemps ».

Le Directeur général entrant a pour sa part tenu à rendre hommage à son prédécesseur. Selon Professeur Fodé Amara Traoré, le leadership de Docteur Sakoba Keïta a permis à l'ANSS d'être aujourd'hui « un organe capable de surveiller et d'engager une riposte vigoureuse contre toute

épidémie en République de Guinée

Il a par ailleurs rassuré sa totale disponibilité et son engagement à travailler dans une franche collaboration avec le personnel de l'agence, pour souligner-t-il : « la réussite de notre mission. Seuls le mérite et le respect de notre feuille de route guideront nos actions » Par ailleurs, Bouna Yattassaye, le Directeur Général Adjoint de l'ANSS, a, au nom de tout le personnel rendu un hommage mérité au directeur général sortant pour son leadership durant les 6 années passées ensemble avant de souhaiter la bienvenue au nouveau DG de l'ANSS tout en lui rassurant que tout le personnel est à sa disposition pour la poursuite de



la mission « l'ANSS est une famille fondée sur des valeurs d'intégrité, de professionnalisme et de promptitude... En tant que professeur agrégé, nous ne doutons point de votre

capacité de conduire les destinées de l'ANSS mais aussi à vous intégrer à la famille dont vous êtes déjà membre à travers la lutte contre le covid-19 et d'autres maladies »

Mamadou Yaya Barry

Manifs pour la libération d'Alpha Condé

« Aucun appel à manifester n'a été lancé par le RPG AEC » (Damantang)

Des voix s'élèvent pour demander la libération du président Alpha Condé, après avoir été transféré il y a plus d'une semaine au domicile de son épouse à Landreah dans la commune de Dixinn.



Au sein de l'ancien parti au pouvoir, des responsables contactés par mosaïqueguinee.com se disent surpris. L'ancien ministre de la sécurité et de la protection civile

Damantang Albert Camara juge inopportune toute manifestation à ce stade. Le ministre Damantang estime que le RPG arc-en ciel n'a aucune raison de croire que le président Condé ne sera

pas libéré à terme.

« A ma connaissance et à la connaissance du bureau politique, aucun appel à manifester n'a été lancé par le RPG arc-en ciel. Ça ne fait pas partie de nos stratégies et nous avons à cœur de régler nos problèmes de manière pacifique. Si on se réfère aux différents entretiens et rencontres avec le CNRD, ce type de manifestations n'est pas opportun. Il ne va apporter quoi que ce soit de positif à la situation qu'on traverse. La libération du président Alpha Condé reste une priorité bien entendu et nous n'avons aucune raison de croire qu'elle ne sera pas effective à terme », a-t-il confié à la rédaction de mosaïqueguinee.com ce lundi.

Mosaïqueguinee.com

Makanera se paie le PUP

« Quand nous sommes arrivés au pouvoir, Alpha Condé a pris ceux qui voulaient le tuer et en a fait des ministres »

L'ancien ministre de la communication Alhousseine Makanera Kaké en a certainement gros sur le cœur après la chute du président Alpha Condé. Dans un post sur sa page Facebook, le président du parti FND, allié du RPG arc-en ciel règle ses comptes avec ceux qui, sous le régime de feu Général Lansana Conté, ont voulu attenter à la vie du président renversé le 05 septembre 2021.

« Alpha Condé est l'icône de

la démocratie en Guinée. Le RPG a lutté pendant près de 20 ans dans l'opposition. Certains militants du parti ont même perdu leurs biens pour leur appartenance à l'opposition. Mais quand nous sommes arrivés au pouvoir, Alpha Condé a pris ceux qui voulaient le tuer et en fait des ministres. Alpha Condé a pris des gens qui étaient du Parti de l'unité et du progrès (PUP) et les a mis à des postes importants. Si on le libère aujourd'hui, cela va galvaniser davantage les militants du

RPG Arc-en-ciel », a-t-il écrit lundi sur ce réseau social.



Jacques Gbonimy

« Le CNRD est en train d'évoluer sans tenir compte de l'existence des partis politiques »

Des leaders politiques guinéens dénoncent le manque de dialogue entre la classe et le CNRD.



Dans un entretien qu'il a accordé à mosaïqueguinee.com, le président du parti UPG, Jacques Gbonimy dit constater qu'à part les actes où le CNRD donne des informations ou des ordres à exécuter, aucune initiative de collaboration avec les politiques n'a vu le jour entre les deux entités depuis le 5 septembre.

« Après la prise du pouvoir par l'armée, on a constaté un début de dialogue avec les acteurs politiques, en invitant l'ensemble des acteurs à une concertation au palais. Cette concertation est bien sûr différente d'un dialogue entre les partis. Pourtant, le président du CNRD dans son premier discours, avait dit qu'il va faire une transition inclusive avec un gouvernement de transition. Mais par la suite, dans la composition du gouvernement, on a remarqué qu'aucun parti n'a été consulté. Mais cela n'est pas grave car l'objectif des partis, c'est l'organisation d'une transition raisonnable par rapport au délai et des élections dans la

transparence et l'équité et la mise en place des institutions qui pourront gérer notre pays après la transition. Cela ne peut se faire qu'avec un dialogue franc avec les acteurs. Nous avons vu que le CNRD est en train d'évoluer, dans la mise en place des organes de la transition et dans les grandes décisions, sans tenir compte de l'existence des partis politiques. La preuve, c'est que nous n'avons pas encore l'écho qu'un leader de partis ou responsable d'une alliance politique a été reçu par le CNRD. Nous pensons que la transition étant un moyen de mettre en place de bonnes institutions pour le pays, elle doit se faire avec les acteurs politiques et sociaux. Aujourd'hui, aucun dialogue n'existe avec le CNRD si ce n'est pas les actes où on donne des informations ou des ordres à exécuter, rien n'est encore fait dans le sens d'un dialogue franc entre le CNRD et les acteurs politiques », a-t-il lancé.

Mosaïqueguinee.com

Tribune

Mohamed Bazoum ou le nouvel héraut d'une françafrique désuète et vomis par des peuples africains désormais debout !

(Par Souleymane Doumbouya)



La CEDEAO des peuples vient de parler le même langage : le rejet de la présence des militaires (qui dans les faits favorise toujours la chienlit et le désordre des soi-disant Jihadistes (Sahel) et rebelles (Centrafrique)), pendant ce temps, la CEDEAO des syndicats des Chefs D'Etats (surtout Francophones) aux ordres de leur « mère patrie » comme des marionnettes éternellement préoccupés de traduire en faits concrets la volonté funeste du maître !

L'Algérie a-t-elle eu besoin de la France pour éradiquer radicalement le Groupe Islamique Armé (GIA)?

Le Président Colonel Assimiy Goita et son valeureux PM Choguel doivent accélérer le retrait des troupes Françaises afin de laisser le peuple Malien qui a été fragilisé par les mauvaises politiques d'austérité financières des institutions internationales neo-imperialistes FMI-BM nettoyer systématiquement leur pays des vermines sociales que sont ces fameuses bandes armées de narcotrafic se réclamant du DJIHADISME, d'ailleurs quelle DJIHAD? En tout cas, tout sauf celle de l'islam ! La guerre pour le trafic de drogue okay !

Si la CEDEAO doit empêcher le peuple malien de préserver sa dignité, je conseille à l'État malien de se retirer de cette organisation internationale sous régionale aveugle, bête et méchante !

Avant la Cinquième (V^{ème}) République Française, lorsque le fonctionnement normal de l'Etat et des pouvoirs publics ont été atteints en France, est-ce à des politiciens civils ou à des militaires qu'il a été fait appel ou recours ?

Au Burkina Faso, le peuple est entrain d'apprendre à ses dépens, l'inopportunité de mettre des civils à la tête de son État, alors que la priorité, c'est la guerre d'abord (où ceux-ci n'ont aucune compétence pour conduire à bon port leur peuple) et non le développement ! Pour cette raison d'intérêt général, je serais très heureux et soulagé de voir des militaires patriotes, prendre toutes affaires cessantes les choses en main tant au Burkina Faso (rien qu'anciens compagnons de Blaise Compaoré) qu'au Niger (Bazoum le Batouala de Issouffou qui a trouvé et appliqué la pire formule du troisième (3^{ème}) mandat c'est à dire celui par procuration).

(Suite à la page 10)

LE PR MOHAMED CISSÉ PRÔNE LE CHANGEMENT À L'HÔPITAL DONKA :

“Je préfère être jugé sur les actes”

En remplacement de Dr Fatou Sikhé Camara, le Professeur Mohamed Cissé est celui qui va conduire désormais les rênes de l'hôpital national Donka. Il a été officiellement installé dans ses fonctions lundi en présence et plusieurs hauts cadres du ministère de la santé et de l'hygiène publique. La cérémonie a été présidée par la cheffe de cabinet du département Khaité Sall.

Le nouveau patron de l'hôpital Donka a tenu à rendre grâce à Dieu et à exprimer sa gratitude au président de la transition, au Premier ministre et au ministre de la Santé et de l'hygiène publique, pour la confiance portée en personne pour redonner au plus grand établissement hospitalier public du pays ses lettres de noblesses.

Le Professeur Mohamed Cissé assure que “cette lourde responsabilité ne peut être accomplie que par notre volonté commune à changer les choses. Elle exige donc de nous, compétence, disponibilité, détermination et humanisme”.

Il se dit convaincu qu'il “n'existe pas de fatalité. Nous ne sommes condamnés ni au désordre, ni à la pauvreté, ni à la déchéance. Notre pays



regorge d'hommes et de femmes de valeurs. Ce n'est donc pas notre pays qui est en cause, c'est le système avec son immobilisme, mais un système ça se change et pour ce changement je compte sur tous les travailleurs de Donka puisque les autorités nous ont rassurés qu'elles vont

nous accompagner”.

“Je ne ferai pas un long discours. Je préfère être jugé sur les actes. C'est pourquoi je vais paraphraser Mme Valérie Pécresse qui disait : ‘Je n'ai qu'une obsession, c'est faire’”, coupe-t-il court.

Abdoulaye Bella DIALLO

OUSMANE GAOUAL DIALLO RÉVÈLE

“J'ai acheté des terres, certains s'en sont accaparés”

S'exprimant sur l'affaire Kaporo-Rails, Ousmane Gaoual Diallo a révélé qu'il a est une victime de conflits domaniaux. Il affirme qu'il revient à la justice de trancher les contentieux et pas au ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

L'arrivée d'Ousmane Gaoual Diallo à la tête du ministère de l'habitat et de l'urbanisme, après avoir longtemps dénoncé les opérations de déguerpissement sous Alpha Condé, a suscité beaucoup d'espoirs pour les victimes de Kaporo-Rails.

Interrogé sur le cas des déguerpis de Kaporo-Rails, le porte-parole du gouvernement de transition précise qu'il revient à la justice de trancher sur tous les contentieux liés aux

fonciers.

“Moi-même j'ai des problèmes domaniaux parce que j'ai acheté des terres, certains s'en sont accaparés et d'autres les ont revendues parce que je n'ai pas pris des dispositions. Donc, on a tous des contentieux directement ou indirectement, mais c'est à la justice de trancher”, indique Ousmane Gaoual Diallo.

En tant que ministre de l'habitat et de l'urbanisme, souligne-t-il, “je ne peux pas

décider. Le problème de Kaporo-Rails n'est pas un problème de l'habitat”.

“C'est un problème de justice, parce qu'il y a des citoyens qui estiment que leurs droits ont été violés. Il y en a qui estiment qu'ils sont dans leurs pleins droits, c'est à la justice de trancher. Une fois qu'elle l'aura fait, nous allons matérialiser les décisions dans le pays”, ajoute Ousmane Gaoual Diallo.

VisionGuinee.Info

Santé... Santé... Santé...

Témoignage

«J'ai dû apprendre à vivre avec mes migraines avec aura»

L'aura ? C'est un ensemble de symptômes neurologiques survenant 30 à 60 mn avant que le mal de tête ne commence. Ce que l'on appelait autrefois migraine ophtalmique touche 20% des migraineux. C'est le cas d'Axelle Ayad, une pétillante jeune femme de 32 ans, qui a dû apprendre à vivre avec ses migraines avec aura depuis 5 ans. Elle témoigne.



«J'avais 27 ans. Je venais de terminer mes vacances, j'étais dans l'avion du retour. Tout allait bien, quand, soudain, le côté droit de mon visage s'est paralysé. **Je n'arrivais plus à parler. Même pleurer me faisait mal.** Les médecins des urgences ont d'abord cru que je faisais un AVC. Puis j'ai vu un neurologue, qui m'a expliqué que si j'avais très

souvent des maux de tête intenses depuis toute petite, je venais de vivre ma première migraine avec aura.

Atteinte d'endométriose, j'avais fait quelques mois plus tôt deux FIV. Je soupçonne les changements hormonaux de m'avoir fait basculer dans le camp des migraines avec aura. Depuis, mes migraines sont toujours précédées de la

vision d'éclairs. Je ne peux alors plus m'exprimer, et **je n'ai pas d'autre choix que de me mettre dans une pièce sombre en attendant que cela passe.** C'est une crise plus violente que les autres, à Madagascar, qui a servi de déclic. J'ai vomi pendant 24 heures, j'ai vraiment eu très peur. J'étais alors DRH d'une grosse société, je subissais le rythme, le stress était intense. Cela devenait complètement incompatible avec mes migraines. J'ai démissionné, pour fonder mon entreprise, Maphatho, qui a pour mission de simplifier le quotidien d'autres malades. Nous leur permettons notamment de trouver facilement le soignant expert de leur pathologie, grâce aux recommandations d'autres patients.

Comment j'ai repris le contrôle

Être à la tête de ma propre entreprise m'a permis, paradoxalement, de plus

m'écouter, et donc, de mieux gérer mes migraines. Je suis en télétravail, je n'ai donc plus à prendre le métro, si agressif pour une migraineuse. Quand je suis fatiguée - ce qui peut déclencher une crise -, je me force à m'arrêter, à prendre mon après-midi. Je fais aussi des séances de kiné, à intervalles réguliers. Le thérapeute, en faisant des pressions sur mon crâne, apaise mes douleurs.

Pour réduire la fréquence de mes crises, et leur intensité, j'ai aussi une hygiène de vie irréprochable. Je mange sainement, je dors 9-10 heures par nuit. La vie avec ma maladie n'est pas facile, certes. J'ai fait de grandes études (Essec, CentraleSupélec...), mais aujourd'hui, je ne me vois pas reprendre un poste de directrice générale dans une entreprise du CAC 40. Pas avec ces migraines.

J'ai essayé les traitements de

fond, antidépresseurs et antiépileptiques, mais les effets secondaires étaient trop handicapants. J'avais par exemple de gros vertiges. J'ai dû tout arrêter. Je me contente de prendre de l'ibuprofène, même si ce n'est pas l'idéal. Je suis consciente qu'en consommant régulièrement me détruit l'intestin. Mais je suis très heureuse des nouveaux traitements qui arrivent sur le marché. J'ai bon espoir de trouver celui qui me conviendra parfaitement, et réduira enfin au silence mes migraines. **Je sais que ma maladie augmente mon risque de faire un AVC un jour.** Vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête, paradoxalement, c'est ce qui fait qu'aujourd'hui je profite beaucoup plus de la vie. Je suis dans l'ici et maintenant. Intensément.»

Topsante

VARIANT CONGOLAIS

Un autre variant qui circule à bas bruit en France

Détecté pour la première fois en République du Congo, ce variant (B.1.640) a été identifié dans 10 régions en France chez une soixantaine de cas. S'il n'inquiète pas pour l'heure les autorités sanitaires, il reste surveillé.

Si Delta est toujours ultra-dominant en France avec environ 99 % des séquences et que le monde entier a les yeux rivés sur Omicron, les autorités sanitaires surveillent également, «depuis trois à quatre semaines», un autre variant, le **B.1.640**, détecté pour la première fois au Congo fin septembre, puis en France, pointait le virologue et membre du Conseil scientifique, Bruno Lina dans les colonnes du JDD du 5 décembre. «Il porte beaucoup de mutations, sans atteindre le nombre record d'Omicron, et il a lui aussi un **potentiel de transmission important.** L'Institut Pasteur, qui effectue des tests en laboratoire sur ce virus, va rendre publics ses résultats dans de brefs délais.»

Ce variant (B.1.640) est classé «en cours d'investigation» par l'OMS. Au 2 décembre, il avait été identifié dans 120 séquences dans la base de

données mondiale GISAID au sein de 11 pays. «La majorité des **prélèvements proviennent de France (62)**, suivie de la République du Congo (36) et de l'Italie (12)», précise SPF.

Rappelons que pour l'heure, **c'est le variant Delta qui est quasi exclusif en France**, ainsi que le confirme le dernier bulletin de surveillance d'analyse des variants de Santé Publique France (1er décembre) : «Sur la base des données de séquençage, la situation actuelle en France est toujours caractérisée par une circulation quasi-exclusive du VOC Delta. En France métropolitaine, la prévalence retrouvée dans les enquêtes Flash hebdomadaires est

supérieure à 99% depuis le 10/08/2021. Les autres variants ne sont détectés que de manière sporadique.»

Un cluster en Bretagne fin septembre

Interrogé par le quotidien Ouest France le 16 novembre dernier, au sujet de l'éventualité de l'apparition de nouveaux variants, Olivier Véran avait alors répondu : «*Vous avez peut-être entendu parler d'un variant congolais. Huit cas ont été identifiés en République du Congo et on a découvert fin septembre un cluster familial chez des personnes qui en revenaient : plusieurs cas en Bretagne et quelques cas complémentaires en Paca en lien avec ces contaminations bretonnes.*»

Et de fait, en octobre dernier, 24 personnes d'une école bretonne, dont 18 élèves, avaient été testées positives au Covid-19, avec un nouveau variant, selon une information du Télégramme, qui décrivait cette mutation qui ne

ressemble «à aucune autre».

Il aurait mis un certain temps à être identifié, du fait de sa singularité. «Les résultats ne correspondaient à rien. Ils ne révélaient ni le profil du variant Delta, **ni ne correspondaient aux trois mutations d'intérêt actuellement recherchées**», à savoir : E484K, E484Q et L452R, expliquait Le Télégramme.

Une mutation qui réduit la protéine Spike

Après avoir été étudié par l'Institut Pasteur, les chercheurs se sont aperçus que cette version avait muté plusieurs fois, de façon inédite. **Une partie de la protéine Spike (qui permet au SARS-CoV2 de pénétrer dans nos cellules) se serait «évanouie».** En effet, ce variant porte une délétion de 9 acides aminés dans la protéine Spike.

«Ces mutations et la délétion se situent dans le site d'interaction entre la protéine Spike du SARS-CoV-2 et son récepteur cellulaire et au niveau du domaine N-terminal de la protéine Spike, une des cibles des anticorps neutralisants anti-SARS-CoV-2. Des mutations et la délétion dans ces domaines peuvent donc avoir un impact sur l'échappement à la réponse immunitaire», indique Santé Publique France ce 1er décembre.

A ce jour, l'impact spécifique de la délétion et des mutations caractérisant le variant B.1.640 sur ses propriétés n'est pas connu. Il est donc très surveillé par les autorités sanitaires.

In: Topsanté

Tribune

Mohamed Bazoum ou le nouvel héraut d'une françafrique désuète et vomis par des peuples africains désormais debout !

(Par Souleymane Doumbouya)

Il est important de rappeler à ce Mohamed Bazoum Président de la République par défaut du Niger, afin de laisser les autres peuples conduire leur destin en main. Lui-même est le produit de la pire supercherie électoraliste, expression éloquente d'un troisième (3ème) mandat du clan Issoufou par personne-marionnette interposée dont les ficelles restent entre les mains du mentor et qui continue d'en disposer comme un véritable faire valoir. Par ailleurs, de par son cas qui à la différence des cas ivoirien et guinéen (estompé par le CNRD), ça s'apparente comme image, à une femme mariée qui de façon ouverte, contracte dans son foyer conjugal, un enfant adultérin dont le père biologique connu est autre que le mari et dans son cas, réussir avec malice et subterfuge à dissimuler l'auteur réel de la grossesse et faire approprier la progéniture à un mari qui n'en est point le géniteur. Mais comme le crime n'est jamais parfait, des esprits avisés et suffisamment éclairés, finissent toujours par comprendre!

Cet individu de Bazoum qui a le courage de défendre la France impérialiste et imposé contre le vrai choix du peuple nigérien, continue avec toutes les désinvolture

à menacer des RÉVOLUTIONS en cours dans certains pays africains dont le notre!

Il est inadmissible de laisser passer cette opportunité historique de rappeler à l'ordre, ce vendu aux ordres du petit Macron, incapable de faire respecter une volonté clairement exprimée sous fond de menace et de chantage, à l'endroit du nouvel héros africain, le Président Colonel Assimi du Mali, lorsqu'il brandit le retrait des troupes Françaises dans le Sahel malien. Nous en avons été angoissés et personnellement, je ne donnais pas plus de soixante-douze (72h) heures à cette ligne de front des plus coriaces avec Kidal et Tessalit passés sous contrôle effectif des FAMA d'effondrement et à mon agréable surprise qui tiennent le CAP, Bravo! Que viennent chercher encore d'autres renforts de l'armée Française, tant en hommes qu'en logistique à GAO? Aidez-moi à comprendre s'il vous plaît !

Trop c'est trop! La CEDEAO des peuples est en passe de prendre totalement le dessus sur celle des syndicats de Chefs d'Etats !

« Les peuples qui ont fait leur révolution à moitié, n'ont fait que creuser leur propre tombeau » Thomas Paine.

Force aux Peuples africains, épris de paix et de quiétude et prêts à s'auto-administrer !

Non à l'armée neo-coloniale française sur le sol africain !

Plus jamais ça !

Souleymane Doumbouya
C o n s u l t a n t
Socioéconomique

SOPHIE PÉTRONIN DE RETOUR AU MALI

« Qu'elle y reste ! »

Retournée clandestinement au Mali où elle avait été détenue comme otage, la Française Sophie Pétronin a brièvement disparu fin octobre. Provoquant des réactions ulcérées en France...



« Si vous prenez un engagement, allez au bout de cet engagement. Sinon, vous aurez perdu votre raison d'être sur cette terre. » À peine libérée, en octobre 2020, l'ex-otage française Sophie Pétronin, 76 ans, avait annoncé la couleur. Elle retournerait au plus vite au Mali inspecter l'orphelinat qu'elle y a fondé, à Gao (Nord-Est), assurait-elle, tout en qualifiant charitablement ses ravisseurs de « groupes d'opposition armée au régime ».

Cinq mois plus tard, la septuagénaire a mis son plan à exécution. Et puisque les Maliens, manifestement aiguillonnés par le Quai d'Orsay, lui ont refusé à deux reprises le visa qu'elle sollicitait, Sophie Pétronin a joué la fille de l'air. Pour la diplomatie française, la quasi-totalité du territoire est en effet classée en zone rouge ; et l'extrême Sud – dont Bamako – en zone orange. En mars, après avoir discrètement transité par le Sénégal, Sophie Pétronin a rejoint le Mali par la route, accompagnée par son fils Sébastien. Au poste-frontière, elle est entrée sans difficulté dans le pays avant de s'installer à Bamako, aux côtés de sa fille adoptive. Loin de Gao, certes, mais sur cette terre qui était devenue la sienne depuis 2001.

Aussitôt rendue publique, la fugue déchaîne les passions sur les réseaux sociaux

Anathèmes islamophobes et clichés racistes

La deuxième affaire Pétronin éclate le 29

octobre, lorsqu'un télex de la Direction générale de la gendarmerie malienne fuite sur les réseaux sociaux. Adressé à toutes les unités du pays, ce message leur demande de « rechercher très activement » l'ex-otage, subitement portée disparue. Instruction est donnée de « l'appréhender et de la conduire sous bonne escorte » à Bamako.

Une fugue qui, aussitôt rendue publique, déchaîne les passions sur les réseaux sociaux, de la droite à l'extrême droite. « Nous sommes vraiment les otages de notre propre bêtise : on a payé une somme considérable, on a libéré 200 jihadistes pour récupérer « Maryam » [son surnom musulman, adopté en captivité], agent émerveillé de la propagande islamiste ! », peste sur Twitter, parmi tant d'autres, le député européen Gilbert Collard, du groupe Identité et démocratie.

Dans l'émission *On est en direct* (France 2), l'humoriste Philippe Caverivière se livre quant à lui à une parodie plus que douteuse sur le retour de « Mamie Steradent » (fine allusion à sa dentition, dégradée durant sa captivité) sur « L'île de la Tentation malienne », suscitant l'hilarité des animateurs et de leurs invités.

Il faut dire qu'en guise d'explication au *come-back* de Sophie Pétronin, ce chroniqueur ressuscite un cliché qui a fait ses preuves : si elle est retournée dans ce pays malgré les risques encourus, c'est évidemment pour s'envoyer en l'air avec

des Africains musclés. « Sarkozy disait que l'homme africain n'était pas assez entré dans l'Histoire ; je pense, en revanche, [qu'il] est rentré dans Mamie ! » [Rires gras]

Fermer les yeux ?

D'anathèmes islamophobes en sketch gérontophobe ponctués de clichés racistes, nul en France n'aura toutefois pris la peine d'analyser les retombées possibles du « choix de Sophie » – qui est entre-temps réapparue et a assuré que « là où je suis, je suis en sécurité : bien gardée, bien protégée et bien nourrie ». Côté malien, le mutisme est de rigueur, tandis qu'en France le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est fendu d'une pique laconique où perce l'agacement : « Si elle est bien au Mali, qu'elle y reste ! »

Le sort de Sophie Pétronin n'est anecdotique ni pour Emmanuel Macron ni pour Assimi Goïta

Les deux pays étaient manifestement informés depuis plusieurs mois de son entrée irrégulière sur le sol malien. Continueront-ils réellement à fermer les yeux, au risque que l'humanitaire française – qui avait déjà échappé de peu, en 2012, à une première tentative d'enlèvement – leur fausse une nouvelle fois compagnie ?

À quelques mois d'une élection présidentielle, en France, où la voix de l'extrême droite – d'Éric Zemmour à Marine Le Pen – sera plus tonitruante que jamais, le sort de Sophie Pétronin n'est anecdotique ni pour Emmanuel Macron ni pour le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, dont le pays est actuellement suspendu des instances de la Cedeao.

Par Mehdi Ba

Journaliste, correspondant à Dakar, il couvre l'actualité sénégalaise et ouest-africaine, et plus ponctuellement le Rwanda et le Burundi.

Le Démocrate

Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis

Paix, sécurité, Covid-19

Quand la voix de l'Afrique résonne à Dakar

Autour du thème « enjeux de stabilité et d'émergence en Afrique dans un monde post-Covid », la septième édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité s'est ouverte lundi 6 décembre avec des discours engagés de plusieurs dirigeants de pays du continent sur les problématiques de l'heure.



Devant le Sénégalais Macky Sall, le Sud-africain Cyril Ramaphosa, le Nigérien Mohamed Bazoum et le Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló, l'artiste sénégalais né au Niger, entonne son célèbre opus « *Africa* ». La salle archi-comble et colorée du centre de conférences de Diamniadio, à 30 km de Dakar, était toute acquise devant la célèbre voix africaine qui prêche encore l'unité du continent noir dans ces moments troubles de la marche du monde.

C'est d'ailleurs toute l'importance de la tenue de ce forum dont le thème de cette année « *dénote un pari optimiste sur le futur* » et « *nous engage à être résilients, réguliers et combattifs* », selon le président Macky Sall, hôte de la cérémonie. Organisée sous forme de séances plénières et d'ateliers, elle réunit pour deux jours une palette d'experts civilo-militaires.

Selon le chef de l'État sénégalais, les périls d'aujourd'hui sur le continent sont multiples (sécuritaire, environnemental, sanitaire...) et appellent à une « *solidarité collective* », étant donné qu'« *aucun pays ne peut faire face tout seul* ».

Cette « *solidarité africaine dans la lutte pour la paix et la sécurité est possible* », souligne le président de la Commission de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat. Il magnifie d'ailleurs les soutiens financiers du

Sénégal à l'endroit du G5-Sahel, bien qu'il n'en soit pas membre, et militaire du Rwanda aux côtés des forces de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), présentes au Mozambique, pour contrer l'insurrection islamiste.

Sahel et présence française

Par ailleurs, le Sahel, partagé entre le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Tchad, est la région africaine la plus gangrénée par les violences jihadistes. Voilà pourquoi ces cinq pays se sont ligüés autour du G5-Sahel pour assurer leur sécurité, avec l'aide de pays partenaires comme la France, dont la présence militaire est de plus en plus contestée. N'empêche, « *la France n'a pas un agenda caché au Sahel* », a défendu son pays la ministre des Forces Armées Florence Parly. (...) *Tous ceux qui attisent un discours antifrançais jouent pour un autre camp* ».

Faisant appel à sa large connaissance de la question jihadiste pour avoir été quatre ans durant le ministre de l'Intérieur du Niger, le président Mohamed Bazoum indique que le terrorisme des temps modernes se caractérise de la même façon que s'effectuaient « *les guérillas en Amérique latine* ». Pour lui, les groupes terroristes « *se distinguent aujourd'hui par leurs armes sophistiquées* » et utilisent les « *motos* » ou « *deux roues* » comme moyen de

transport, ce qui « *confère un caractère asymétrique à cette guerre* ».

Sous ce rapport, les États sahéliens se doivent de mettre en place « *une stratégie militaire similaire et adaptée* », en plus des « *ressources financières exceptionnelles, faute de quoi leurs actions seront insuffisantes* », a prévenu le successeur de Mahamadou Issoufou, investi au pouvoir en avril dernier.

Les chefs d'État présents dans la salle n'ont pas manqué d'aborder l'impact de la Covid-19 sur le continent. « *A titre illustratif de l'impact de la crise, pour la première fois de son histoire, un pays comme le Sénégal s'est retrouvé à*

faire du transfert de fonds dans le sens inverse, en soutien à notre diaspora dans le cadre de notre Plan de résilience économique et sociale », a relevé Macky Sall, qui appelle dès lors à « *corriger les règles d'évaluation des risques en Afrique* ».

Omicron et nouveaux défis

Sur le variant Omicron, découvert en Afrique du Sud, le président sénégalais s'est insurgé contre le blocus effectué contre ce pays, soulignant en outre qu'« *on doit arrêter de nous faire peur* » avec ce nouveau variant dont les données fournies n'indiquent aucunement une incidence sur la létalité.

En parfaite cohésion avec son homologue sénégalais, Cyril Ramaphosa a qualifié les restrictions de voyage qui frappent son pays d'« *apartheid* », reprenant une formule du secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres.

Ainsi, « *nous devons trouver les moyens de faire face à la Covid-19* » après la « *déception* » causée par les pays riches sur la répartition des vaccins, a préconisé le président sud-africain, avant d'ajouter que ces dits pays « *ne doivent pas nous interdire de voyager* » parce que « *le vaccin est en train de voyager* ».

APAnews

Bénin**L'opposant Joël Aïvo condamné à dix ans de prison**

Au terme d'une longue journée de procès, le constitutionnaliste a été reconnu coupable mardi 7 décembre de blanchiment de capitaux et de complot contre l'autorité de l'État.

C'est au bout de la nuit que la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) a rendu son verdict. Les juges ont suivi les réquisitions du procureur spécial, Mario Metonou, et condamné mardi Joël Aïvo à dix ans de prison.

Comme deux de ses co-accusés, il devra en outre s'acquitter d'une amende de 45 millions de francs CFA. Le troisième co-accusé, le comptable Alain Gnonlonfoun, a en revanche été acquitté. Tous avaient été inculpés de blanchiment de capitaux et d'atteinte à la sûreté de l'État.

Procédure « politique »

À la barre, l'opposant, dont la candidature à l'élection présidentielle d'avril 2021 avait été recalée, a dénoncé une procédure politique, affirmant que s'il avait été déféré devant la Criet, c'était du fait de son engagement politique face au régime en

place. « *Je suis poursuivi pour avoir incarné une alternative démocratique pour mon pays, a-t-il lancé. Je suis poursuivi pour avoir préparé une candidature indépendante capable de provoquer l'alternance au sommet de l'État.* »

Ses avocats ont, eux, dénoncé un « *dossier vide dans le fond* » et « *une procédure approximative* » dont l'objectif serait de « *faire plaisir à quelqu'un* ». Au cours du procès, l'accusation s'est appliquée à établir un lien entre Joël Aïvo et deux des autres prévenus, Boni Saré Issiakou et son frère Bachabi Moudjaïdou. Le premier, chef d'entreprise et ancien militaire, a reconnu avoir participé à une tentative de « *déstabilisation* » à la demande d'un proche. Il a expliqué avoir été approché par un homme d'affaires du nom d'Arnaud

Houédanou.

Mécontent après un redressement fiscal, ce dernier aurait cherché à se venger en finançant un projet de coup d'État. Boni Saré Issiakou a dit ne pas souscrire à l'idée, mais avoir saisi l'occasion pour soutirer de l'argent à Houédanou. Bachabi Moudjaïdou a pour sa part été reconnu coupable d'avoir aidé son frère et de ne pas avoir dénoncé le complot. Tous deux ont répété n'avoir jamais rencontré Joël Aïvo ni son comptable, Alain Gnonlonfoun.

« *Faites de moi ce que vous voulez* »

Joël Aïvo n'a pas réagi à l'énoncé de sa peine. « *Depuis le 15 avril, j'ai décidé de faire don de ma personne au Bénin. Faites de moi ce que vous voulez* », avait-il lancé lors de l'une de ces dernières prises de parole devant la cour...

In : JA

GUINEE CONAKRY
1XBET

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable